



## CERTIFICAT

Je soussigné, **Jean-Yves DHERBEYS**, Maire de la commune de Tullins, certifie que l'arrêté n°2019-2.1-053 en date du 04 mars 2019 prescrivant l'enquête publique sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Tullins :

- est affiché en mairie aux lieux accoutumés depuis le 05 mars 2019
- est publié sur le site internet de la ville ([www.ville-tullins.fr](http://www.ville-tullins.fr)) depuis le 8 mars 2019
- est annoncé sur les trois panneaux d'informations lumineux situés place Jean Jaurès, route de Grenoble et route de Saint Quentin depuis le 08 mars 2019.

Fait à TULLINS, le 18 mars 2019

Le Maire,

**Jean-Yves DHERBEYS**

